

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

21 DECEMBRE 2023

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 45

OBJET

**Modification des
commissions et des
représentations du
Conseil Municipal suite à
l'installation d'un
nouveau conseiller
municipal**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 22 décembre 2023
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Préfecture
le 22 décembre 2023
et qu'il est donc exécutoire.

Le 22 décembre 2023

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE**

LA COMMUNE NOUVELLE

DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille vingt trois, le 21 décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 14 décembre deux mille vingt trois, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents :

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur PETROVIC, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur JOUSSE, Madame ANDRE, Madame BRELURUS, Madame NASRI, Monsieur de BEAULAINCOURT, Madame SLEMPKES, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Monsieur SALLE, Madame BOGE*, Monsieur THOMAS, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Madame CASTIGLIEGO, Madame FRABOULET, Monsieur GREVET, Monsieur LE GARSMEUR

*Madame BOGE présente à partir du dossier 23 H 19

Avaient donné procuration :

Madame AGUINET à Monsieur PERICARD
Madame BOUTIN à Madame LESUEUR
Monsieur BASSINE à Monsieur MIRABELLI
Madame GOTTI à Madame MACE
Madame MEUNIER à Monsieur VENUS
Monsieur LEGUAY à Madame GUYARD
Madame BOGE à Monsieur THOMAS
Monsieur ROUXEL à Monsieur LE GARSMEUR

Secrétaire de séance :

Monsieur MIRABELLI

Accusé de réception en préfecture
078-200086924-20231221-23-H-02-DE
Date de télétransmission : 22/12/2023
Date de réception préfecture : 22/12/2023

N° DE DOSSIER : 23 H 02

OBJET : MODIFICATION DES COMMISSIONS ET DES REPRÉSENTATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL SUITE À L'INSTALLATION D'UN NOUVEAU
CONSEILLER MUNICIPAL

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Mesdames, Messieurs,

Madame Raphaëlle GRANDPIERRE a informé Monsieur le Maire de sa démission du Conseil Municipal par courrier en date du 11 décembre 2023. Elle avait été élue par le Conseil Municipal pour siéger au sein des instances suivantes :

- Commission permanente du Conseil Municipal « Ressources »,
- Conseil d'administration du collège Claude Debussy (suppléante),
- Conseil d'administration du lycée Jeanne d'Albret (suppléante),
- Parlement étudiant de CY Cergy Paris Université (titulaire).

Afin de respecter les règles de représentation des différents groupes au sein des instances municipales, il convient de formaliser le remplacement de Madame Raphaëlle GRANDPIERRE par la désignation d'un membre du Groupe « Union pour Saint-Germain Fourqueux » dont elle était issue.

Monsieur Julien THOMAS est candidat aux postes suivants :

- Commission permanente du Conseil Municipal « Ressources »,
- Conseil d'administration du collège Claude Debussy (suppléant),
- Conseil d'administration du lycée Jeanne d'Albret (suppléant),

Monsieur Paul JOLY est candidat au poste de titulaire au sein du parlement étudiant de CY Cergy Paris Université.

Il est proposé au Conseil Municipal d'élire Monsieur Julien THOMAS et Monsieur Paul JOLY pour siéger au sein des instances précitées.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

DESIGNE :

- Monsieur Julien THOMAS pour siéger au sein des instances suivantes :
 - Commission permanente du Conseil Municipal « Ressources »,
 - Conseil d'administration du collège Claude Debussy (suppléant),
 - Conseil d'administration du lycée Jeanne d'Albret (suppléant),
- Monsieur Paul JOLY pour siéger en qualité de titulaire au sein du Parlement étudiant de CY Cergy Paris Université.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD

Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye